



ASSOCIATION DE LA  
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

## FICHE — AGENT DE LIAISON

### POUR TOUT ÉTABLISSEMENT QUI COMPTE MOINS DE 20 TRAVAILLEURS :

#### Disposition transitoire — Entrée en vigueur à compter du 6 avril 2022 :

Un **agent de liaison en santé et sécurité** doit être désigné lorsque l'établissement n'a pas de représentant à la prévention conformément aux articles 87 ou 88 de la LSST, tels qu'ils se lisaient le 5 octobre 2021.

#### Disposition finale — Entrée en vigueur au plus tard le 6 octobre 2025 :

Lorsqu'aucun représentant en santé et en sécurité ne doit être désigné pour un établissement, les travailleurs désignent un **agent de liaison en santé et en sécurité**, selon le mode de nomination qu'ils déterminent entre eux.

### FONCTIONS DE L'AGENT DE LIAISON :

- Coopérer avec l'employeur afin de faciliter la communication des informations en matière de santé et sécurité entre ce dernier et les travailleurs ;
- Porter plainte à la commission ;
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en application du programme de prévention ou du plan d'action devant être élaboré et mis en application par l'employeur en adressant par écrit des recommandations à ce dernier ;
- Faire des recommandations écrites sur l'identification des risques en milieu de travail. L'employeur est tenu de répondre à une recommandation dans un délai de 30 jours ;  
Si, à l'expiration de ce délai, l'employeur n'a pas donné suite à une recommandation de l'agent de liaison en santé et en sécurité, ce dernier peut porter plainte à la Commission ;
- L'agent de liaison doit, dans l'année suivant sa désignation, participer à un programme de formation dont le contenu et la durée sont déterminés par la Commission ;
- Il peut s'absenter, sans perte de salaire, le temps nécessaire pour participer à ce programme ;
- Les frais d'inscription, de déplacement et de séjour sont assumés par la Commission conformément aux règlements.

#### Association de la construction du Québec

9200, boul. Métropolitain Est  
Montréal (Québec) H1K 4L2  
acq.org

T 514 354-0609  
1 888 868-3424  
F 514 354-8292